

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 16 décembre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX AGRICULTEURS PRÉVUE DANS LE BUDGET—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, avant la présentation du budget le 12 novembre, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) avait laissé entendre que si le budget n'offrait aucune aide aux agriculteurs canadiens, il démissionnerait. Le budget que la Chambre vient d'adopter prévoit une aide directe d'une quinzaine de dollars par agriculteur. Je propose donc, appuyé par le député de Lisgar (M. Murta):

Que la Chambre prenne note du fait que le ministre de l'Agriculture doit donc être satisfait de cette aide qui s'établit en moyenne à \$15 par agriculteur, puisque sinon il aurait donné suite à sa menace et aurait démissionné.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE LOGEMENT

ON DEMANDE DE DONNER DES DIRECTIVES CONCERNANT
L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, le budget du 12 novembre dernier nous avait donné à entendre que le gouvernement du Canada allait venir en aide aux propriétaires qui ont bien du mal à renouveler leur hypothèque aux taux actuels. Ceux dont les versements dépassent 30 p. 100 de leur revenu global auraient droit à un report d'intérêt pouvant atteindre \$3,000. Le ministre chargé du logement et le ministre des Finances (M. MacEachen) ont déclaré que c'était là une garantie pour les institutions de prêt. Or, ni les banques ni les sociétés de fiducie ne participent à ce programme, car elles n'ont reçu aucune directive quant à ses modalités d'application. Je propose donc, avec l'appui du député de Rosedale (M. Crombie):

Que le gouvernement communique immédiatement avec les banques et avec les sociétés de fiducie pour leur faire savoir qu'il met immédiatement ce programme en œuvre, pour les renseigner sur ses modalités d'application et pour leur donner l'assurance qu'il honorera la garantie, de façon que les propriétaires qui risquent de perdre leur maison soient sûrs qu'ils pourront obtenir l'aide que le budget libéral leur avait promise et passer les fêtes de Noël tranquilles, en famille, sans craindre d'être expulsés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

[Français]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

ON DEMANDE QUE LA CHAMBRE ADRESSE SES FÉLICITATIONS
POUR DES ACTES DE SAUVETAGE ET D'ÉVACUATION
D'AMÉRINDIENS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. André Maltais (Manicouagan): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Compte tenu du travail extraordinaire qu'ont effectué les Forces armées canadiennes en basse Côte Nord en fin de semaine dernière, je propose, appuyé par l'honorable député de Roberval (M^{me} Beauchamp-Niquet):

Que la Chambre félicite unanimement les Forces armées canadiennes pour leur efficacité et leur humanisme dans le secours d'un civil et dans l'évacuation de près de 160 Amérindiens montagnais de la basse Côte Nord du Québec.

Mme le Président: La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre a entendu le texte de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

M. Maltais: Madame le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour dire que j'arrive du village de La Romaine où est située une des réserves indiennes importante des Montagnais, et je voudrais faire part à la Chambre du rôle complémentaire des Forces armées en ce qui a trait à la protection civile et surtout au transport dans des régions qui sont littéralement isolées du reste des grandes métropoles du pays. Je profite de l'occasion aussi pour demander au ministère des Transports d'examiner de très près la question des aéroports municipaux dans cette région puisqu'en fin de semaine dernière j'ai dû demeurer 48 heures de plus, et cela aux frais de la Chambre des communes, car il a fallu louer un hélicoptère pour sortir de ces régions-là. J'aimerais même, à ce stade-ci, féliciter le père Alexis Jovenot, missionnaire depuis 28 ans à La Romaine, qui s'occupe directement de tous les Indiens et des Blancs dans ce village qui se trouve à 350 milles à l'est de Sept-Îles. N'eût été de la perspicacité de ce prêtre missionnaire dans la région, il aurait été impossible d'évacuer les Indiens. Madame le Président, je dois aussi demander le concours du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour qu'il intervienne de façon précise dans ces milieux-là puisque à Saint-Augustin il était impossible de soigner sur place une jeune fille de 12 ans qui était en proie à une crise d'appendicite depuis déjà cinq jours. Je demanderais donc au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada d'être beaucoup plus présent dans ces régions-là puisque nous en dépen-